



BULLETIN D'INSCRIPTION CLUB

Nom.....Prénom.....

Adresse :
.....

Code postal : Ville :.....

Date de naissance :...../...../..... Sexe : F / M

Tél.(domicile) :.....

Tél (portable) :

E-mail.....@

(merci d'écrire en majuscule)

FORMULES	Surf	TARIFS
<input type="checkbox"/> Formule Surfer d'or	2H00 d'entrainement	15,00 €
<input type="checkbox"/> Formule Surfer d'argent	2H00 d'entrainement	20,00 €
<input type="checkbox"/> Formule Trimestre	20H00 d'entrainement	150,00 €
<input type="checkbox"/> Formule Coaching	2H30 de coaching	50,00 €

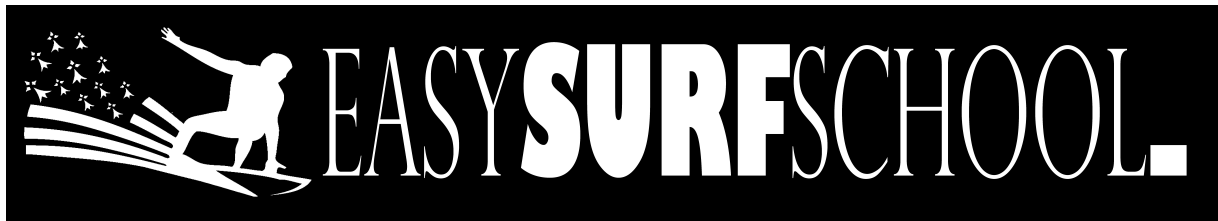
INFORMATIONS EN CAS D'ACCIDENT

Nom de la personne à prévenir :.....

Tél. :.....

Problèmes médicaux particuliers à signaler :

.....



AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs)

Je, soussigné....., père/mère/tuteur légal, autorise mon fils/ma fille..... à suivre les activités décrites ci-dessus.

Je certifie qu'il/elle est médicalement apte à la pratique sportive et sait nager 50M.

En conséquence, je dégage **EASY SURF SCHOOL** de toute responsabilité en cas d'accident lui survenant ou provoqué par suite de son inaptitude physique ou médicale ou non respect des consignes du moniteur. Je déclare avoir été informé des garanties d'assurance en responsabilité civile et des garanties complémentaires pouvant être souscrites en cas de dommage corporel lui survenant. J'ai pris connaissance et j'accepte les conditions générales de vente et le règlement ci-joints.

Fait àle signature

DECHARGE (pour les majeurs)

Je certifie que je suis médicalement apte à la pratique sportive et sait nager. En conséquence, je dégage

EASY SURF SCHOOL de toute responsabilité en cas d'accident lui survenant ou provoqué par suite de mon inaptitude physique ou médicale ou non respect des consignes du moniteur. Je déclare avoir été informé des garanties d'assurance en responsabilité civile et des garanties complémentaires pouvant être souscrites en cas de dommage corporel me survenant. J'ai pris connaissance et j'accepte les conditions générales de vente et le règlement ci-joints.

Fait àle signature

CONDITIONS ET REGLEMENT

Article 1 : Conditions d'inscription

Le participant aux activités organisées par EASY SURF SCHOOL atteste savoir nager 50 m, ne pas avoir de contre-indication médicale à la pratique du surf et avoir pris connaissance des conditions générales de vente et de règlement. Toute information liée à la santé du participant doit être signalé au moniteur. (asthme ...)
L'inscription aux activités organisées par EASY SURF SCHOOL entraîne l'acceptation du présent règlement.

Article 2 : Réservations et règlement.

Toute inscription est basée sur une relation de confiance entre « EASY SURF SCHOOL » et VOUS.
EASY SURF SCHOOL est une petite école et privilégie l'échange.
Le solde du règlement est à effectuer le premier jour avec le bulletin d'inscription pour faciliter l'administratif de l'école.
EASY SURF SCHOOL se réserve le droit, si les circonstances l'y obligent et en cas d'événements indépendants de sa volonté (mauvaises conditions météorologiques, manque de vagues...), de modifier ses cours (remplacement par du sauvetage sportif), de les reporter sans que les participants ne puissent prétendre à quelque indemnisation. De même, si le moniteur subit un problème de santé empêchant le moniteur d'assurer le cours, les cours seront annulés.
Le remboursement n'interviendra que si le cours est annulé.
Les cours non effectués du fait du participant ne seront pas remboursés sauf si EASY SURF SCHOOL est prévenue à l'avance toujours dans une relation de confiance et de respect.

Article 3 : Responsabilité et assurance

Les stagiaires seront pris en charge par la structure et donc sous sa **responsabilité à la remise du Lycra de l'école.** Ils restent sous sa responsabilité jusqu'au moment du **rangement de leur lycra.** La responsabilité civile de la structure concernant ses stagiaires cesse en dehors de ces heures, dans les délais décrits ci-dessus. Les parents ou responsables des stagiaires devront s'assurer avant de confier les participants dans la structure que la prestation prévue a bien lieu.
Les participants attestent avoir pris connaissance des garanties d'assurance en responsabilité civile de l'école et avoir été informé quant à leur intérêt à souscrire des garanties d'assurance complémentaire en cas de dommages corporels survenant au cours des activités organisées par EASY SURF SCHOOL (loi de 1984 modifiée).
Les participants sont responsables du matériel qui leur est confié (planches, combinaisons...) **pendant les heures de cours et notamment en cas de perte, vol ou détérioration.**
EASY SURF SCHOOL décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets qui pourraient lui être confiés.

Article 4 : Droit à l'image

En s'inscrivant aux prestations organisées par la structure, vous autorisez cette dernière à utiliser les photos et/ou films de votre image réalisés pendant votre stage, pour la réalisation de tout document publicitaire et ce, sans contrepartie financière.